

Lors de votre discours d'installation en tant que Maire, vous avez évoqué la question de la gestion du personnel pour le mandat à venir. Vous avez ainsi annoncé « J'adapterai ces prochains jours l'organisation interne des services municipaux », « Il nous faut apprendre à travailler davantage en transversalité afin de faciliter le travail au quotidien. ».

Pourriez-vous nous donner des éléments concrets complémentaires sur cette réorganisation envisagée, les services concernés, les délais et les raisons de cette réorganisation ? Vous remerciant par avance pour votre réponse.